

Consultation publique sur la révision du mode de scrutin

Lettres publiées dans des journaux

**soumises pour fin de Mémoire à la
Commission spéciale sur la Loi électorale
de l'Assemblée nationale du Québec**

par

Sylvio Le Blanc

le 14 décembre 2005

Lettre parue dans «Le Nouvelliste», Opinions, Opinions des lecteurs, le mercredi 14 mai 2003, p. 10.

Une dépense inutile

Aura lieu le 20 mai une reprise d'élection dans la circonscription de Champlain, consécutive à un recomptage judiciaire scellant un verdict nul entre deux candidats aux dernières élections provinciales.

Cette reprise m'apparaît inutile et la Loi électorale devrait être amendée pour empêcher que cela se reproduise. Si l'un des candidats à égalité est député sortant, il devrait être prévu dans la Loi qu'il l'emporte automatiquement.

Mais, quand il n'y en a pas, comme dans le cas présent, pourquoi alors ne pas faire intervenir le hasard, tout simplement? Un infinitésimal rien sépare les deux candidats à égalité dans le cœur des électeurs, quoi de mieux qu'un tirage au sort pour les départager? (Cette solution a été utilisée ailleurs dans des situations analogues et n'a pas suscité de mécontentements ou d'émoi.)

En toute logique, seuls les électeurs qui ne sont pas allés voter le 14 avril devraient pouvoir le faire le 20 mai, vu que cette élection est toujours celle du 14 avril, en quelque sorte. Mais tous pourront le faire, et, au fait du rapport de force qui s'est dessiné au Parlement, des électeurs voteront différemment du 14, ce qui est étrange. Certains voteront libéral dans l'espoir de retirer des dividendes pour avoir voté du bon bord.

D'autres voteront PQ dans l'espoir de le rendre un tout petit peu plus fort dans l'opposition. D'autres voteront ADQ dans l'espoir de le rapprocher un peu plus de la barre du 20 % tant visée (et ainsi compliquer la vie des représentants des deux autres formations qui auront à se prononcer sur le statut de ce parti à l'Assemblée nationale). D'autres voteront pour un parti marginalisé en suivant cette fois leur élan du cœur (réprimé le 14, de peur alors d'être pointés du doigt en «votant pour rien»). Certains iront voter alors qu'ils n'y étaient pas allés le 14; d'autres, enfin, n'iront pas, en se disant que cette élection ne portera pas à conséquence.

Et quand on pense que les candidats en lice le 14 avril, relativement peu connus, auraient très bien pu être remplacés pour la reprise du 20 mai par d'autres candidats (comme certains ténors malheureusement défaits ailleurs), on peut se demander s'il s'agit véritablement d'une reprise d'élection ou plutôt d'une élection... complémentaire. Bref, le Directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale du Québec, Marcel Blanchet, devrait se pencher sur la question.

Les dizaines de milliers de dollars qui seront dépensés en pure perte le 20 mai auraient pu être si utiles ailleurs (santé, éducation, culture, etc.). Une simple route débarrassée de ses nids-de-poule, et voilà que déjà, nous sommes gagnants.

Sylvio Le Blanc, Montréal, le 11 mai 2003

Lettre aussi parue dans «Métro (Montréal)», avec des variantes.

Lettre parue sur le site web «Vigile.net», Tribune libre, le vendredi 17 septembre 2004.

L'Équipe Mario Dumont et le Green Party of Québec

La liste [1] des partis politiques autorisés par le Directeur général des élections du Québec en vue des élections partielles du 20 septembre, est instructive à plus d'un titre.

On y apprend par exemple que la dénomination officielle de l'ADQ est «Action démocratique du Québec / Équipe Mario Dumont». Un chef est important, certes, mais pas au point de greffer son nom à celui du parti. Enfin, j'espère. Qu'en sera-t-il lorsqu'il aura trépassé?

On peut y lire aussi «Parti vert du Québec / Green Party of Québec» (de même que «Parti Égalité / Equality Party» et «Parti libéral du Québec / Quebec Liberal Party»). J'ai de la sympathie pour le Parti vert, mais pour la seule raison de sa dénomination bilingue (il aura au moins conservé l'accent aigu à «Québec», contrairement au Parti libéral), il a perdu mon appui. Un parti peut être vert, mais d'abord bleu.

Félicitations aux six autres partis qui n'ont pas traduit en anglais leur dénomination : le Bloc Pot, le Parti démocratie chrétienne du Québec, le Parti marxiste-léniniste du Québec, le Parti Québécois, l'Union des forces progressistes, sans oublier bien entendu l'Action démocratique du Québec / Équipe Mario Dumont. Les Anglo-québécois qui voteront pour eux ne seront pas légion, mais tant pis!

Sylvio Le Blanc, Montréal, le 16 septembre 2004

[1] Le Devoir, le mercredi 8 septembre 2004, p. B 3. Publicité du DGÉ.

Lettre aussi parue sur le site web «Le Québécois».

Lettre parue dans «Le Devoir» (Éditorial, Lettres, le mardi 26 avril 2005, p. A 6) et sur les sites web «Vigile.net» (Démocratie, le mardi 26 avril 2005) et «Collectif Féminisme et Démocratie» (Pour un mode de scrutin plus démocratique et égalitaire au Québec!, le mardi 26 avril 2005).

La proportionnelle: bonne, même pour le Québec

Michel David précise dans sa chronique du «Devoir» du 21 avril que les cinq personnalités ayant publié un plaidoyer contre la réforme du mode de scrutin sont d'horizons divers, ce qui lui donnerait, semble-t-il, plus de poids. Mais il ne faut pas oublier un élément important les rassemblant: elles sont toutes de droite. Instinctivement, c'est bien connu, les droitiers prennent généralement des positions qui desservent l'intérêt commun.

Oui, il est possible dans les premiers temps qu'une bonne et juste proportionnelle donne plus de poids aux anglophones du Québec. Qu'à cela ne tienne, les francophones seront ainsi forcés de se repositionner et de parler un peu plus à l'unisson pour défendre leurs intérêts. La démocratie est toujours payante à long terme. Ici, elle contribuerait à nous souder davantage ensemble.

Cela dit, il n'est pas certain que les votes acquis aux libéraux aujourd'hui le seraient tout autant demain, advenant la proportionnelle. Car, comme chacun des votes vaudrait son pesant d'or, plusieurs pourraient être donnés à des partis dits marginaux, comme le Parti vert ou un parti spécifique aux anglophones en devenir.

Pour ce qui est de défendre le Québec sur la scène fédérale, je suis convaincu que les partis sauraient parler d'une même voix dans les moments importants (comme à l'heure actuelle, en passant). Les partis qui joueraient le jeu d'Ottawa seraient vite honnis par les Québécois.

Au référendum de 1995, deux partis provinciaux, l'ADQ et le PQ, faisaient front commun. Une fois la proportionnelle en vigueur, ne serait-il pas envisageable qu'à un prochain référendum quatre partis fassent de même? Le cas échéant, le projet n'en apparaîtrait-il pas aux yeux des Québécois et des Canadiens que plus légitime? Je suis même convaincu que la proportionnelle concourrait un jour à nous faire accéder à l'indépendance, car elle rend plus alerte chacun des citoyens en âge de voter.

Partout où elle existe dans le monde, la proportionnelle se porte bien et les électeurs sentent vraiment qu'ils sont partie prenante du processus électoral. Vivement la proportionnelle!

Sylvio Le Blanc, Montréal, le 22 avril 2005

Lettre aussi parue dans «Maghreb Canada *Express*» et sur les sites web «Le Bulletin Régional Saguenay–Lac-Saint-Jean» et «Le Québécois», avec des variantes.

Lettre parue dans «Maghreb Canada Express», Opinion, mai / juin 2005, p. 6.

Cette proportionnelle qui fait si peur au pouvoir !

Aux élections provinciales tenues en Colombie-Britannique, le 17 mai, auxquelles était assorti un référendum sur la réforme électorale, 57,4 % des électeurs ont donné la voie à suivre aux autres Canadiens en se prononçant en faveur d'un système de représentation proportionnelle (à vote unique transférable). Mais parce que le niveau d'approbation avait été fixé à 60 % par le gouvernement, le NON l'a emporté.

Pourquoi un seuil aussi élevé? On peut lire dans un document préparé par le gouvernement : «Avant la constitution de l'Assemblée des citoyens et citoyennes, le gouvernement avait décidé qu'un changement aussi fondamental du système électoral devrait nécessiter un haut niveau d'approbation. Ce niveau est nettement supérieur à la majorité simple et implique l'approbation de la population dans diverses régions de la province.»

Partout dans le monde, pourtant, c'est généralement la règle du 50 % qui prévaut. Terre-Neuve est entrée dans la Confédération avec un peu plus que 50 % des voix requises (et s'y est prise à deux fois pour y parvenir). Il n'y a pourtant pas de décision plus fondamentale pour les citoyens d'un pays que d'en changer. Le 29 mai prochain, la France rejettera ou acceptera la nouvelle Constitution européenne avec 50 % des voix exprimées, plus une. Il n'y a pourtant pas de texte plus fondamental qu'une constitution pour les citoyens d'un pays. Alors, pourquoi la barre à 60 % pour changer de mode de scrutin (surtout quand celui soumis pour approbation a déjà été adopté et expérimenté ailleurs, et qu'il n'a pas provoqué de révolution)?

Les résultats du référendum en C.-B. ont dû grandement satisfaire les libéraux et les néo-démocrates restés seuls au pouvoir, qu'ils ne veulent manifestement pas partager, malgré les paroles. Satisfaits de constater que le système uninominal majoritaire à un tour (en vigueur partout au Canada) aura laissé les Verts sur le carreau, eux qui ont pourtant obtenu plus de 12 % des suffrages. Imaginez un peu : 12 % des électeurs de la troisième province en importance au Canada ont choisi les Verts mais pas un seul député ne les représentera à l'Assemblée législative.

En outre, voilà une initiative qui donne des munitions à tous les Stéphane Dion de ce pays qui rêvent en secret de voir un semblable seuil s'appliquer lors du prochain référendum sur la souveraineté au Québec (assorti, comme il se doit, d'une question claire comme de l'eau de roche). Car, avec un seuil fixé à 60 %, jamais nous ne parviendrions à quitter ce pays pour en fonder un nouveau.

Sylvio Le Blanc, Montréal, le 22 mai 2005

Lettre parue dans «Le Couac», Bloc Notes, juillet 2005, p. 6.

Les souverainistes et la proportionnelle

Un grand nombre de souverainistes craignent la proportionnelle comme la peste, estimant que les francophones y perdraient face aux anglophones et allophones concentrés dans certains comtés (de la région de Montréal, surtout), qui verraient enfin leur vote servir à 100 %. Voilà pourtant un mode de scrutin fait sur mesure pour eux, en plus d'être vraiment équitable. Comment cela?

Nous savons que lorsque le PQ est au pouvoir le « oui » perd du terrain ; à l'opposé, lorsqu'il est dans l'opposition, il en gagne. Le pouvoir, qui épuise et mécontente, nuit ainsi à la cause. Voilà pourquoi le PQ ne devrait le prendre que lorsque les conditions sont bonnes pour gagner un référendum, considérant que son premier objectif est de réaliser la souveraineté. Ce que permettrait la proportionnelle, en quelque sorte, qui rendrait plus ardue une victoire du PQ, qui aurait besoin de plus de votes des francophones et des allophones qu'actuellement pour espérer l'emporter. Si le PQ annonce clairement ses couleurs à la veille d'élections proportionnelles, à savoir la tenue d'un référendum en cas de gain, et qu'il gagne effectivement malgré les écueils, je suis persuadé qu'il aurait alors d'excellentes chances de gagner un référendum s'il l'enclenche rapidement.

Que le PQ réussisse ou non à former un gouvernement majoritaire, il pourrait compter sur d'autres partis pour lancer un référendum. Car, qui dit proportionnelle, dit élection éventuelle de députés provenant de partis dits marginaux, ce qui rendrait le projet encore plus légitime aux yeux des Québécois et Canadiens.

À défaut de gouverner, le PQ resterait dans l'opposition, y ferait son travail consciencieusement, parlerait de souveraineté sur toutes les tribunes et attendrait patiemment son tour. Jusqu'à ce que les conditions soient gagnantes, autant rester dans l'opposition que de saper le « oui ». Fini le temps où ce parti devait absolument gouverner pour faire du Québec ce qu'il est devenu aujourd'hui (avec la loi 101, celle sur le financement des partis, celle anti-scab, etc.). En considérant les pouvoirs restreints dévolus aux provinces, l'essentiel est maintenant fait. Un gouvernement fédéral centralisateur, rognant sans cesse sur nos compétences tout en constituant de faramineux surplus d'argent sur notre dos (sauf en période préélectorale !), requiert maintenant du peuple québécois un grand bond en avant, que seule la souveraineté assurera.

De quelque côtés qu'on la prenne, la proportionnelle n'amène que de bonnes choses à la grande cause. Les seuls souverainistes qui doivent craindre la proportionnelle sont ceux qui pensent d'abord aux élections plutôt qu'au référendum, dont les apparatchiks. Mais sont-ils de vrais souverainistes ?

Sylvio Le Blanc, le 3 mai 2005

Lettre aussi parue sur les sites web «Le Bulletin Régional Saguenay-Lac-Saint-Jean» et «Vigile.net».